



Futurs profs la réalité sur vos conditions de stage à la rentrée !

Au prétexte de l'élévation du niveau de recrutement et de la mise en place de masters « métiers de l'enseignement », le Ministère de l'Éducation nationale et le Rectorat de Rennes, font voler en éclat le cadre traditionnel de l'année de stage des lauréats des concours

Reçus aux concours 2010, vous n'êtes pas encore dans le système master mais serez les premiers à en subir les conséquences.

D'où une série d'interrogations et certainement d'angoisses pour la rentrée :

Dans quelles conditions précises d'exercice du métier vais-je me retrouver ?

Combien de classes aurai-je en responsabilité ?

Y-a-t-il une formation de maintenance ?

Dans quel établissement vais-je être affecté(e) ?

Serai-je accompagné(e) par un conseiller pédagogique ?

Et la titularisation dans ce chambardement ?

Le SNES et le SNUipp, principaux syndicats du 1er et second degré, disposent d'éléments de réponses à ces questions.

Il entend aussi continuer, dès la rentrée, à mobiliser la profession pour changer la donne, car c'est la conception même du métier d'enseignant qui est au cœur de ces réformes néfastes.

De tout cela, des militants du SNES et du SNUipp, tous également enseignants dans un établissement de l'académie, vous invitent à discuter,

le jeudi 8 juillet 2010, à 18h au local de la FSU

(14 rue Papu, près des «Horizons» à Rennes).